



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUILLET 2011

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 25 juillet 2011, à 19h00.

Sont présents et forment le quorum requis, MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

Mme la conseillère Diane Gargantini est absente.

M. Pierre St-Onge, greffier, est présent.

M. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

317/25-07-11

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier,
M. Pierre St-Onge :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion : Règlement numéro 179 décrétant l'exécution de travaux de prolongement de l'égout sanitaire sur une partie de la rue L'Annonciation Nord, entre le numéro civique 1705 et le 1881 de cette rue, et décrétant un emprunt à long terme pour en assumer les coûts
3. Période de questions
4. Levée de la séance extraordinaire.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 179 DÉCRÉTANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE L'ÉGOUT SANITAIRE SUR UNE PARTIE DE LA RUE L'ANNONCIATION NORD, ENTRE LE NUMÉRO CIVIQUE 1705 ET LE 1881 DE CETTE RUE, ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN ASSUMER LES COÛTS

M. le conseiller André Tremblay donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 179 décrétant l'exécution de travaux de prolongement de l'égout sanitaire sur une partie de la rue L'Annonciation Nord, entre le numéro civique 1705 et le 1881 de cette rue, et décrétant un emprunt à long terme pour en assumer les coûts.

Ce règlement décrète un emprunt à long terme d'un montant n'excédant pas 36 000,00 \$.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUILLET 2011

Période de questions

Aucune question n'est adressée au Conseil municipal.

318/25-07-11

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De lever la séance extraordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h03.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LE GREFFIER

Déborah Bélanger

Pierre St-Onge